

ELAGAGE des ARBRES

Rappel : L'élagage des arbres situés sous les lignes téléphoniques ou électriques est une obligation des propriétaires. Nous insistons pour que ces travaux soient effectués régulièrement. A défaut, les prestataires les feront faire et les facturerons aux propriétaires concernés.

VIDANGE LAGUNES

Celui-ci est programmé pour le printemps 2017 pour épandage des boues sur les terres à maïs. Les agriculteurs intéressés par la réception de ces boues et ayant des parcelles situées dans un rayon de 5 km environ sont priés de s'inscrire en mairie. Le volume prévisionnel est de 850m³ soit un besoin de 15 ha environ.

RECENSEMENT de la POPULATION

Le recensement des habitants de notre commune se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. Ce recensement est important car en dépendent plusieurs dotations.

Désormais, chaque personne recensée peut répondre au questionnaire par internet, ce qui permet de réaliser des économies de moyens.

Appel à candidatures : les personnes intéressées pour effectuer cette opération sont invitées à se faire connaître dès que possible au secrétariat de la mairie.

RAPPEL : CONCOURS PHOTO

Lors de la dernière brève, nous vous annonçons un concours « Amateurs de photos ».

Pour rappel, vous ferez peut être la prochaine couverture du Pancé l'info ! Nous vous proposons de réaliser des photos de nos villages ; pensez à mettre en valeur leurs beaux paysages et leur magnifique vue... Attention ! Quelques consignes à respecter pour la publication des photos, le format doit être en portrait, la qualité doit être suffisante afin de pouvoir les publier en format A4.

Les photos sont à transmettre en mairie au format JPEG, avant le 10 décembre. Lors de l'envoi de celles-ci, merci de préciser votre nom et le village que vous avez photographié. Si vous ne souhaitez pas être identifié dans le bulletin merci de nous le préciser.

CONCOURS « SAPIN DE NOEL » : règlement

Nous renouvelons cette année, le concours photo sur Facebook ayant pour thème les sapins de Noël. Le règlement sera prochainement publié sur notre page Facebook. Nous comptons sur votre participation.

LA COMMUNICATION pour les ASSOCIATIONS

Une manifestation, un rassemblement, un concert, ... quelle que soit l'animation que vous proposez, nous pouvons la publier sur nos différents supports (internet, page Facebook, panneau lumineux). Alors n'hésitez pas à nous faire suivre régulièrement vos annonces par mail, téléphone à la mairie ou par message sur notre page Facebook.

Marché de Noël

✓ 20 novembre : le marché de Noël s'installera dans la galerie et la salle du gîte, de 10h à 18h

Contacts : Mairie de PANCE 02.99.43.01.13

Mail : mairie@pace.fr



BREVES de PANCÉ

LETTRE D'INFORMATION

La lettre d'infos – octobre 2016

Le MOT du MAIRE

L'activité du Conseil Municipal ne s'est pas arrêtée pendant la période des vacances d'été et les nombreux dossiers en cours n'ont pas manqué de solliciter vos élus.

Nous avons décidé de communiquer en fonction des informations que nous pensons utiles et c'est dans ce cadre que nous proposons à votre lecture cette lettre sous forme de BREVES.

Nous vous rappelons que les élus sont à votre disposition pour compléter votre information si vous le souhaitez, sur rendez-vous ou lors de la permanence du samedi matin de 10h à 12h.

SALLE POLYVALENTE

Après la trêve du mois d'août, les travaux ont repris et se déroulent sans incident. Un point précis sur leur état d'avancement et leurs financements sera présenté au cours de la cérémonie des vœux 2017.

LOTISSEMENT Les Petits Champs

Le bureau d'études sélectionné en juin sur appel d'offres travaille sur les différents scénari d'aménagement en intégrant particulièrement la problématique de la zone humide et des accès. Une réunion de présentation aux élus du projet d'aménagement est programmée pour mi-octobre de cette année.

Travaux TERRAIN des SPORTS

Soutenu par des fonds régionaux, les travaux initiés au terrain des sports vont se finaliser en cette fin d'année après une trêve aoûtienne. Ils comprennent une rénovation des vestiaires ainsi que la transformation du terrain d'entraînement de foot en un terrain stabilisé, complétant le nouveau terrain multisport (tennis, basket, handball) déjà à votre disposition. Attendu depuis longtemps, cet ensemble sportif complètement réhabilité sera disponible aux associations et particuliers.

Travaux GITE

La mise aux normes du gîte pour l'obtention du label « meublé-tourisme » se poursuit. Ainsi, les sanitaires de l'étage ont été divisés pour assurer l'intimité homme - femme. Par ailleurs, des réaménagements sont en cours dans les chambres et l'agencement de la cuisine du rez-de-chaussée va bénéficier d'une modernisation pour assurer de meilleures fonctionnalités.

Recrutement d'un AGENT TECHNIQUE

Considérant que la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires implique une augmentation de la charge de travail pour le personnel technique dans le cadre de l'entretien des espaces verts, la commune a recruté Pascal Rouault par le biais d'un contrat aidé à raison de 20 heures par semaine, l'Etat prenant en charge 80 % du salaire brut.

VŒUX de la MUNICIPALITÉ

Nous espérons vivement vous accueillir dans la salle polyvalente le samedi 14 janvier 2017 à 11h. Vous serez ainsi à même d'apprécier la qualité de sa rénovation.

La RENTRÉE de l'école Jean Eon

Pour la rentrée scolaire 2016-2017, l'école privée Jean Eon a accueilli 73 élèves le jour de la rentrée avec une nouvelle organisation. En effet, les élèves sont répartis dans 3 classes : Maternelle : TPS-PS-MS-GS, CP-CE1-CE2 et CE2-CM1-CM2

Comme tous les ans, l'équipe enseignante a choisi un projet pédagogique permettant aux élèves de vivre des moments forts dans l'année autour de ce projet.

Après le projet sur le sport mené l'an passé, les élèves vivront sur 2 ans, un projet musical dont le thème est : « Musique et nature ». Un intervenant en musique interviendra pour travailler le rythme et le chant au travers de ce thème de février à juin. Ce sera aussi l'occasion de faire le lien avec le développement durable.

Pour prolonger l'activité piscine, activité pédagogique obligatoire, les élèves de CE2-CM vont au cours de la 1^{ère} période découvrir sur 6 séances la voile pour les CM et le kayak pour les CE2.

En lien avec les mathématiques, les élèves de la GS au CM2 découvrent actuellement le jeu d'échec avec un animateur de l'association idoine de Bain-de-Bretagne.

La municipalité qui prend en charge l'organisation des temps d'activités périscolaires propose quatre ateliers : « sports, jeux de société, atelier artistique et cirque ».

Madame Marie Jeanne LOVAT a décidé pour convenances personnelles et d'un commun accord avec l'OGEC, de mettre fin à son contrat ; de ce fait, les repas sont maintenant assurés par le collège Saint-Joseph de Bain-de-Bretagne.

Voici les dates à retenir pour la suite de l'année :

- Vendredi 17 mars : portes ouvertes
- Vendredi 7 avril : célébration de Pâques
- Mercredi 24 mai : course parrainée pour les restos du cœur

Une nouveauté se mettra en place cette année : les rencontres parents-élèves-professeurs qui se dérouleront 2 fois dans l'année sur une semaine. Ces rencontres auront lieu les semaines 48 et 25.

Nous vous rappelons que tout élève peut être inscrit en cours d'année et les enfants de 2 ans sont accueillis en janvier uniquement le matin. Pour tout renseignement, prendre rdv avec le Chef d'établissement Mme Mustière au 02 99 43 04 30 ou par mail à : eco35.jean-eon.pance@enseignement-catholique.bzh

A.P.E.L. de l'école Jean Eon

Toute l'équipe de l'A.P.E.L. vous présentera bientôt son site Internet, il vous permettra de découvrir ses différentes actions pour les enfants de l'école Jean Eon.

Il vous donne également rendez-vous le 20 novembre pour la distribution des croissants et pains au chocolat. Surveillez vos boîtes aux lettres pour le bon de commande.

CENTRE de LOISIRS « Les Mômes du Semnon »

La fréquentation du mercredi par les enfants de Pancé est très irrégulière, ce qui ne facilite pas l'organisation du transport et des programmes. Aussi, nous vous demandons de prendre en compte ces difficultés en anticipant vos inscriptions pour une meilleure qualité du service.

Pour les vacances de la Toussaint, le centre de loisirs Pancé-Poligné-Le Sel sera ouvert dès 7h30 le mercredi 19 octobre et ce pendant toutes les vacances. Ouverture pour les vacances de Noël la première semaine seulement (du 19 au 23 décembre).

ESPACE JEUNES du TERTRE GRIS

Il y a plusieurs mois, des jeunes de Pancé et Poligné fréquentant l'espace jeunes du Tertre Gris, en partenariat avec la municipalité et avec le soutien de la CCMVS, ont réalisé deux fresques (dénommées « graffs »), dont l'une sera dédiée à l'espace multisport de la commune. Accompagnés par Alice Ménard et un graphiste animateur, les jeunes ont laissé libre cours à leur imagination pour conduire à un visuel personnalisé. L'une des fresques est d'ores et déjà exposée dans la galerie afin que vous puissiez donner votre opinion sur la localisation future de cette œuvre. Votre avis nous intéresse.

C.C.A.S.

Michel Gendrot a accepté de remplacer notre regrettée Marie Jochault au sein du C.C.A.S. comme représentant des personnes âgées. Nous l'en remercions.

Compte tenu des travaux de la salle polyvalente, nous avons souhaité organiser le traditionnel repas des aînés en janvier (date à définir).

PASSAGE des GENS du VOYAGE

Au cours du mois d'août, notre commune a vu son terrain de foot se transformer subitement en vaste camping improvisé.

Nous étions confrontés au choix suivant : expulser ces personnes après 48h comme autorisé par la Loi avec risque de confrontation et de représailles ou établir un dialogue impliquant un respect des lieux et une participation financière. Cette option a permis une cohabitation pendant 10 jours dans des conditions que nous jugeons satisfaisantes. Aucune dégradation n'a été déplorée et la commune a été indemnisée de la totalité des frais représentés par la consommation d'eau et par la collecte des ordures ménagères.

Le terrain de foot, il est vrai, particulièrement sec cette année, a permis cet accueil temporaire sans dommage et a depuis pu retrouver sa fonction initiale.

Théâtre L'Arrache Rire

Bien peu de répit pour l'Arrache-Rire cette année ! Après la der des ders, le 27 février, du « cirque d'Amélie » jouée par la troupe adultes, c'était au tour des ateliers de monter sur scène.

Très belles prestations et franc succès, ce 12 juin dernier, au festival du P'tit Souffleur à Saint-Senoux où les ados, coachés par Thierry, jouaient pour la première fois, « Fausses rencontres ordinaires » de Philippe Caure et l'atelier adultes, sous la direction de Stéphane, la version aboutie du « Diable des Rochers » de Grégoire Solotareff.



Même succès quelques semaines plus tard, au théâtre Jeannot Haguenier, avec cette soirée dédiée aux ateliers. Cette fois les enfants étaient aussi de la partie avec cette très belle histoire écrite et mise en scène par Cyntia, « Le vieux théâtre ».

Le 03 septembre, c'était au festival 'On lâche rien sauf les chiens' (qui, cette année, avait investi la campagne pancéenne), d'accueillir à son tour « Le Diable des Rochers »

Et enfin ce fût à nouveau avec ce 'Diable' que se terminait le forum des associations à Poligné le 04/09.

Un très grand merci à tous les participants de ces ateliers et leurs animateurs, pour autant de travail et de disponibilité. Parions sur un même succès pour cette saison à venir puisque ces ateliers de l'Arrache-Rire repartent avec plus de 30 participants.

Bien sûr, cette activité dédiée principalement aux jeunes pancéens ne pourrait exister sans le travail de la troupe adultes et le spectacle qu'elle vous propose tous les ans. En effet l'Arrache-Rire, s'appuyant essentiellement sur des intervenants professionnels, finance une part importante de ses propres ateliers. Unique sur notre territoire, l'Arrache-Rire aurait donc bien des raisons de se flatter d'une telle action tournée vers la jeunesse de notre commune.

C'est donc maintenant à la troupe de se mettre au travail et après de longues et laborieuses recherches pour trouver la pièce qui devra vous plaire, les premières répétitions ont commencé début septembre.

En raison des travaux actuellement en cours et en attente d'informations concernant la disponibilité de la salle polyvalente, nous ne sommes pas en mesure de vous annoncer les dates de la saison à venir.

Juste le titre, pour 'vous mettre l'eau à la bouche', de cette pièce culte et rarement autorisée à être jouée par des amateurs « Le père Noël est une ordure » écrite par la troupe du Splendide.

Jean-Yves Jolivel
pour l'Arrache-Rire.



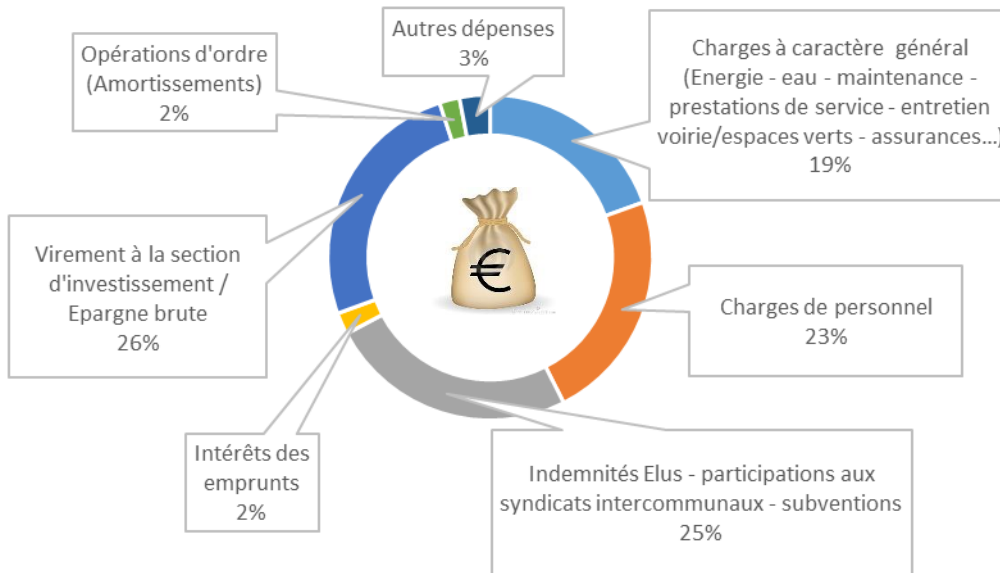
BREVES de PANCÉ

LETTRE D'INFORMATION

La lettre d'infos – octobre 2016

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2016

Les dépenses de fonctionnement : 768 068 €



Quelques chiffres :

Point à temps, curage : 27 000 €

Dommage-ouvrage (salle polyvalente) : 7 000 €

Charges personnel : 180 605 €

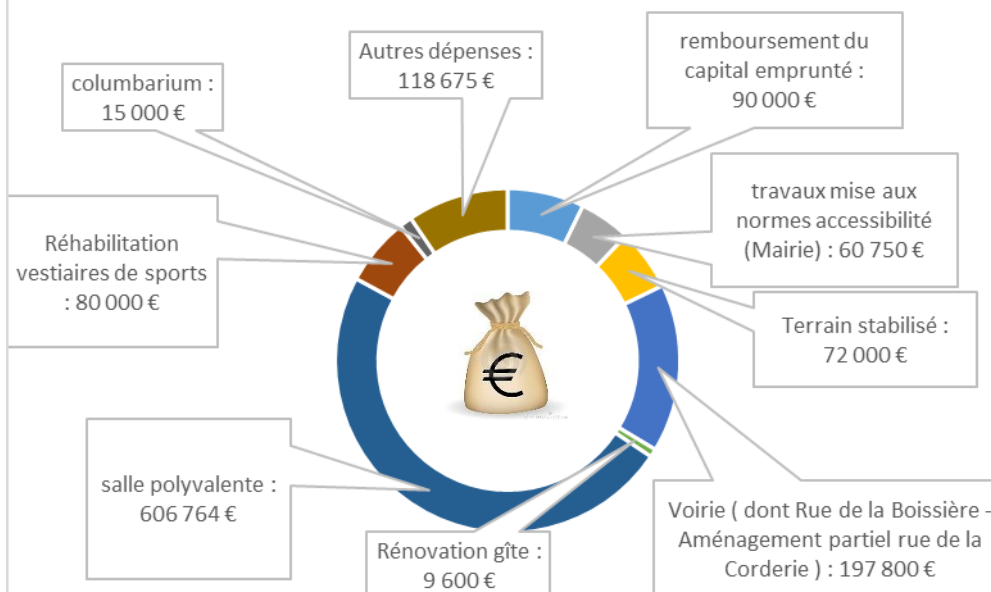
Subventions aux associations - Ecole : 78 000 €

Charges financières : 17 000 €

Avis du Trésorier-Payeur : « Budget dépenses de fonctionnement bien maîtrisé »

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses dégagé par cette section est appelé épargne brute. Elle est utilisée en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant l'épargne nette qui permettra d'alimenter le financement des investissements prévus par la collectivité.

Les dépenses d'investissement : 1 250 589 €



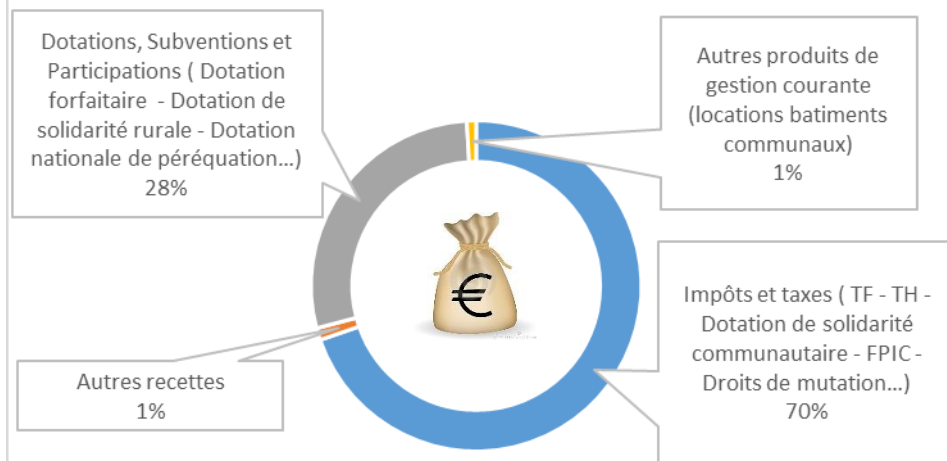
Mission d'études d'urbanisme et de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un lotissement d'habitations :

55 000 € HT (Budget Annexe)

Des précisions seront apportées sur le programme d'investissement et son financement lors des vœux 2017.

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2016

Les recettes de fonctionnement : 768 068 €



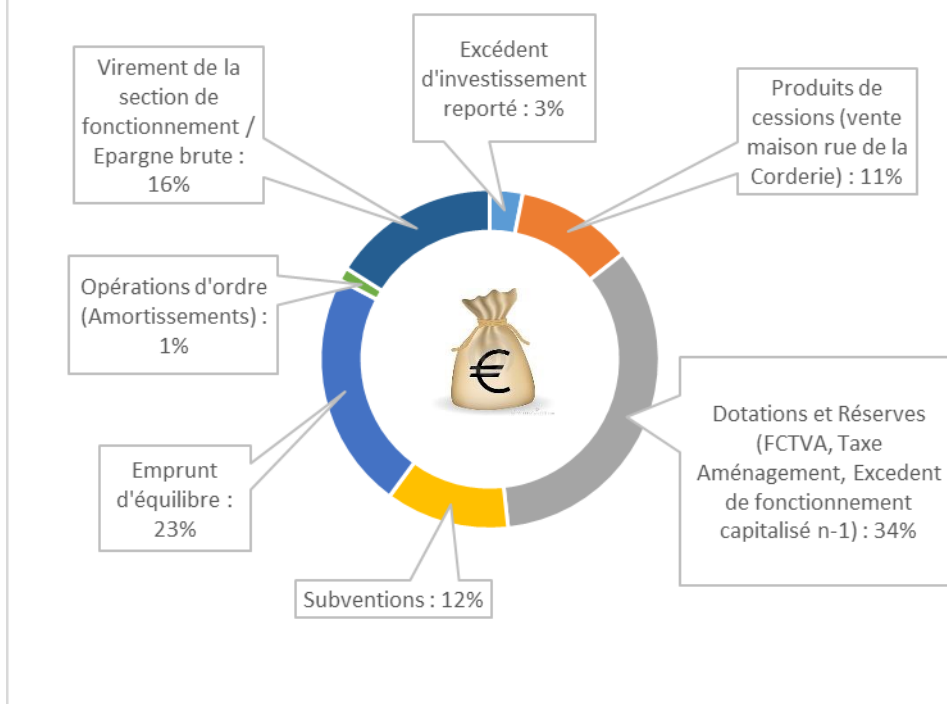
Quelques chiffres :

Contributions directes :
320 648 €

Dotation forfaitaire :
110 000 €
(127 000 € en 2015)

Dotation de
solidarité rurale :
24 373 €

Les recettes d'investissement : 1 250 589 €



Quelques chiffres :

Virement de la section
fonctionnement /
Epargne brute :
200 090 €

Recherche de
subventions :
147 403 €

Dotations et réserves
(Excédent capitalisé) :
424 439 €